



## Préparation aux épreuves du concours de directeur de services de la PJJ

### Date et horaires

#### R1

Les 11, 12, 13, 14 décembre 2017  
(J1/10h-J4/13h00)

#### R2

Les 14, 15, 16 février 2018  
(J1/10h-J3/16h30)

#### R3

Les 22 et 23 mai 2018  
Prépa oral - **Admissibles uniquement**

### Stage en 3 regroupements

Nombre d'heures  
(hors pauses – 1 j = 6 heures)

	Internes + externes	3 <sup>ème</sup> voie
R1	3.5	2
R2	2.5	1.5
R3	2	1
<b>Totaux</b>	<b>8 jours</b>	<b>5.5 jours</b>

### École organisatrice

ENPJJ

### Lieu

ENPJJ – Site central

### Responsables de session

- Fabienne TESSIER,  
Conseillère-Formatrice ENPJJ  
[fabienne.tessier@justice.fr](mailto:fabienne.tessier@justice.fr)  
- Hakim BELLEBNA,  
Formateur  
[hakim.bellebna@justice.fr](mailto:hakim.bellebna@justice.fr)

### Contact administratif

Secrétariat des formations

### Intervenants

- Madame Fabienne TESSIER  
Conseillère en parcours  
professionnels- Formatrice  
et  
- Monsieur Hakim BELLEBNA  
formateur  
- Monsieur Frédéric PHAURE  
Directeur des Formations (ENPJJ)

### Public visé

Tout agent du **ministère de la  
Justice** inscrit au concours DS  
**Le justificatif de l'inscription au  
concours est à joindre à la fiche de  
candidature.**

### Présentation

Les concours interne et externe se composent de plusieurs épreuves dont l'une consiste en une note de synthèse. Elle est une analyse et présentation synthétique établi à partir d'un dossier d'une trentaine de pages, elle dure 4 heures.

Cette épreuve nécessite méthodologie et rigueur.

Pour ce qui concerne la 3<sup>ème</sup> voie il s'agit d'une étude de cas. Cette épreuve nécessite rigueur et positionnement managérial.

Quant au dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience, ou la fiche du parcours, au-delà des tableaux et questions à renseigner, il s'agit surtout d'analyser et de valoriser son parcours au regard du métier ciblé. L'exercice est à déployer pour l'écrit mais également pour la présentation de son parcours qui précède l'échange avec le jury.

### Les deux premiers regroupements sont indissociables.

**Le troisième regroupement est ouvert aux candidats admissibles uniquement.**

### Objectifs

Saisir les enjeux et la démarche pour les différentes épreuves

Pour la note de synthèse ou bien l'étude de cas,

- acquérir des éléments de méthodes,
- s'entraîner à réaliser l'épreuve sur table : une note ou bien une étude de cas

Pour la RAEP ou la fiche du parcours

- développer sa capacité à décrire son activité, identifier les éléments probants de son parcours au regard de ce qui est requis,
- renseigner les parties du dossier

Pour l'oral

- s'entraîner à présenter son parcours dans le temps imparti,
- s'exercer au dialogue avec le jury.

### Contenu

- Informations réglementaires et pratiques ;
- Apports méthodologiques et théoriques en interaction avec le groupe ;
- Mises en situation d'épreuves écrites et orales.

### Méthodes pédagogiques

Apports méthodologiques et théoriques,

Travail individuel et en groupes,

Temps d'écriture,

Mise en situation d'oral complet, suivant les voies de concours.

### Date limite de réception des candidatures

Jeudi 7 décembre 2017